

Réf: Dossier 406036

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET OUEST AFRICAN DE TRADUCTION ET INTERPRÉTARIAT » en abrégé « COATI-CI »

Siège ABIDJAN / YOPOUGON-SIPOREX, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 01/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET OUEST AFRICAN DE TRADUCTION ET INTERPRÉTARIAT » en abrégé « COATI-CI »

Objet :

- TRADUCTION DE DOCUMENTS
- INTERPRÉTARIAT
- FORMATION / COACHING
- COURS DE LANGUES (ANGLAIS-FRANÇAIS, ETC).

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
 - L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
 - La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
 - La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN / YOPOUGON-SIPOREX, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M FAMBE KOFFI KUNALE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04884 du 28/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26641/GTCA/RC/2025 du 28/04/2025

